

Mardi 12 Janvier 2021, 14h

Communiqué des organisations syndicales aux salariés,

Désireuse de faire perdre du temps et de l'argent aux salariés de l'Adapei 63, ainsi que nuire à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, la direction générale de l'association propose aux organisations syndicales de négocier un accord de méthode pour organiser les négociations sur l'ott.

Lors de la rencontre de lundi après midi, les délégués syndicaux ont pourtant été explicites... La méthode que les salariés souhaitent est claire, nette et précise : Négocier à partir de l'existant, à savoir l'accord d'entreprise ARTT du 28 juin 1999, ses avenants, ainsi que la liste des usages et engagements unilatéraux, avec pour objectifs : une meilleure équité entre les salariés, une amélioration de la prise en charge et l'optimisation de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Après des échanges via teams avec Mr le DRH qui n'a pas daigné nous recevoir aujourd'hui le 12.01.21, il s'avère qu'ils préfèrent faire la sourde oreille. Dès lors, les organisations syndicales refusent de négocier un accord de méthode, mais souhaitent commencer le plus rapidement la négociation sur l'ott.

Demain mercredi 13.01.21, les délégations syndicales se rendront donc à la réunion proposée par l'employeur avec comme objectif d'entrer en négociation sur la base des accords de 99 et non sur le socle décidé par l'employeur. En cas de refus de leur part, les organisations syndicales quitteront les lieux sur le champ.

Nous comptons sur vous dès 9h, devant le siège, 104 rue de l'Oradou pour une durée qui reste à déterminer.